



FORMULAIRE DE DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une demande, 10 jours avant la date de l'occupation.

Celle-ci, dûment signée, est à renvoyer :

- Par mail : pm@saint-ismier.fr
- ou par courrier auprès du service de la Police Municipale – Mairie de Saint-Ismier - Le Clos Faure – BP 32 - 38331 SAINT-ISMIER CEDEX
- ou par dépôt en Mairie – Le Clos Faure– 38330 SAINT-ISMIER

Il s'agit là d'une demande d'autorisation ; elle vous sera envoyée en retour avec avis signée par Monsieur le Maire. La réservation des emplacements sur le domaine public ne peut se faire qu'une fois l'autorisation acceptée ; elle est à la charge du pétitionnaire.

Entreprise :

Représentant pour le client :

Adresse actuelle :

Téléphone (obligatoire) :

Demande l'autorisation d'occuper le domaine public pour :

Adresse :

Dates et horaire :

Type de véhicule ou longueur :

Date de la demande :

Signature et tampon de l'entreprise :

Cadre réservé à l'administration -----

Courrier n°

Occupation du domaine public accordée

Occupation du domaine public refusée au motif de :

Henri BAILE,
Maire de Saint-Ismier

